



Sauvegarde du  
bassin de la Seiche et  
de son patrimoine

Pour « **apporter de l'eau à notre moulin** »,  
**Rejoignez-nous ou renouvelez votre adhésion**

<b>BULLETIN D'ADHESION 2023</b>	
<b>Nom et Prénom de chaque nouvel Adhérent majeur de votre Famille*:</b>  <b>Ou</b> <b>Nom de l'organisme (et de son représentant légal)</b>	..... ..... ..... .....
<b>Adresse:</b>	
<b>N° Téléphone:</b>	
<b>E-Mail:</b>	
<b>Concerné(e)s à titre de :</b> <input type="checkbox"/> Riverain.e.s <input type="checkbox"/> Propriétaire.s d'un moulin ou ouvrage <input type="checkbox"/> Pêcheur.euse.s <input type="checkbox"/> Sympathisant.e.s <input type="checkbox"/> Renouvellement	
<b>Choix du niveau d'adhésion</b>	
<b>Vous êtes un particulier</b>	<b>Vous êtes une personne morale</b>
Case à cocher <input type="checkbox"/> Adhésion annuelle simple : 10 € par membre  <input type="checkbox"/> Adhésion annuelle Bienfaiteur : à partir de 20 € par membre	<input type="checkbox"/> Adhésion simple : 30 €  <input type="checkbox"/> Adhésion annuelle Bienfaiteur : à partir de 100 €
DATE:	SIGNATURE (avec le nom du signataire) :

Bulletin d'adhésion à envoyer, avec un chèque correspondant, à :  
Jacques Hardouin (Président) : 1 Rue du TEILLAC 35410 Nouvoitou

**Vous pouvez dupliquer ce bulletin et le transmettre à toutes personnes intéressées par notre cause.**

*Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion, elles font l'objet d'un traitement informatique destiné à la diffusion de toutes les informations de l'association. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser à l'adresse mentionnée ci-dessus.*